



POSTULAT (art. 33 du Règlement du CG)



dépôt



développement

déposé(e) en séance du Conseil général du 20 mars 2023

MobiChablais, quelle suite?

Ce postulat a pour but de demander une étude sur les demandes de la population ainsi que sur le fonctionnement actuel de Mobichablais. Le but est de permettre à la municipalité et au conseil général d'anticiper et de mieux prévoir le futur de mobi-chablais afin qu'il corresponde aux volontés de la population.

Nom prénom : Caroline Dayen et David Cardoso

Représentant le parti / groupe : PLR

Date : 20.03.2023



POSTULAT (art. 33 du Règlement du CG)

dépôt

développement

"Titre" : MobiChablais, quelle suite ?

Texte de l'intervention :

Depuis son lancement, MobiChablais a connu un développement considérable pour répondre aux besoins croissants de notre commune de Monthey et de ses 18'000 habitants. Ce réseau de transport urbain durable a été mis en place avec le succès qu'on attend d'un projet aussi jeune, offrant une alternative de mobilité efficace à nos concitoyens. Ceci est visible dans le rapport d'activité complet de MobiChablais mais ce qui n'est pas dans le rapport est le côté humain et le futur. Qu'en pensent les usagers ? Que veulent les usagers ? Nous devons anticiper l'avenir et éviter de nous reposer sur nos acquis. Dans ce postulat, nous parlons de la vision du développement de MobiChablais pour la commune de Monthey mais cela passe par la discussion du système en lui-même qui est un système inter-communal.

Actuellement, nous sommes à la phase de pérennisation du réseau, ce qui signifie qu'il n'y a plus d'extension prévue ni d'augmentation des cadences. Pour assurer un développement harmonieux et serein, nous devons réfléchir sérieusement à la vision à long terme de MobiChablais et prendre les mesures nécessaires. Il est crucial de remédier aux problèmes éventuels que nous avons pu rencontrer lors du lancement du réseau, notamment en ce qui concerne l'utilisation de l'application pour la demande d'arrêt anticipée.

1. Réflexion sur le fonctionnement

Cette exigence de réservation préalable peut poser problème et entraîner des difficultés et une frustration chez les utilisateurs. Elle peut aussi être vue comme une innovation et un système prometteur. Toutefois, aucun système n'est parfait et aucun rapport d'audit fonctionnel ou financier ne permettra de faire améliorer ledit système. Il n'y a qu'en discutant avec les usagers qu'il est possible de déterminer ce qu'il manque, ce qu'il faut améliorer ou ce qui fonctionne. L'application n'est pas le seul point d'accroche mais un exemple des problèmes qui peuvent exister.

Nous devons engager une réflexion approfondie avec les acteurs impliqués, tels que les responsables de MobiChablais, les usagers du réseau, les experts en mobilité et les autorités locales. Cette démarche vise à identifier les points de basculement et à anticiper les évolutions futures qui pourraient nécessiter des ajustements dans le réseau de transport urbain. Il est essentiel de comprendre les besoins et les attentes

de notre communauté pour élaborer une planification claire et adaptée, garantissant ainsi un développement durable de MobiChablais.

2. Réflexion systémique sur le projet de mobilité montheysan

Nous devons également tenir compte des facteurs externes qui peuvent influencer l'évolution de notre commune, tels que la croissance démographique, les projets d'aménagement urbain et les tendances en matière de mobilité. Une vision claire des scénarios possibles et des étapes critiques nous permettra d'adopter une approche proactive dans la gestion de MobiChablais, plutôt que de réagir au coup par coup. Sans anticipation, le développement risque d'être bloqué par les problématiques telles qu'une pénurie de véhicules ou un développement urbain en opposition avec les volontés de mobilité.

Nous devons savoir ce que nous voulons. Si nous voulons créer un transfert modal dans un but de durabilité, il est important d'avoir une vision pour la partie choëlanne de notre commune. Cette vision doit commencer son développement maintenant en repensant les arrêts, l'urbanisme et en réfléchissant à pénétrer les quartiers avec cette mobilité. Ces décisions doivent être basées sur des volontés et besoins de la population. Nous devons savoir ce qui pourrait engendrer un transfert modal pour la population choëlanne. Ceci est un exemple et n'est pas contraignant mais il montre l'importance d'une vision claire tôt dans le projet.

3. Pertinence de la popularité et de la planification du projet de mobilité montheysan

Il est important de souligner que ce postulat ne vise pas à bloquer ou à empêcher le développement continu de MobiChablais, mais bien à l'améliorer et à l'optimiser dans une perspective à moyen et long terme. En recueillant des données précises sur les besoins et les préférences des utilisateurs, nous pourrions orienter les futurs développements de manière plus efficace et efficiente. En offrant une plateforme de dialogue ouverte et transparente, les opinions et volontés de la population pourront être rassemblés et garantirons que les développements futurs de MobiChablais répondent véritablement aux besoins de tous les usagers. Ces chiffres et statistiques, soutenus par une volonté clairement exprimée par les parties concernées, renforceront la crédibilité et la légitimité de nos décisions.

Ce postulat offre également l'opportunité d'identifier des opportunités de financement, de partenariats et de synergies pour consolider et étendre MobiChablais. Une approche proactive, soutenue par des données solides, renforcera notre position lors des discussions avec d'autres instances gouvernementales et mobilisera les ressources nécessaires pour pérenniser et développer notre réseau de transport urbain.

En adoptant ce postulat, nous enverrons un message fort à la population et aux usagers de MobiChablais, démontrant notre volonté de faire preuve de transparence, d'écoute et de responsabilité dans la gestion de notre réseau de transport urbain. La collaboration étroite avec les acteurs concernés garantira un développement cohérent, calme et soutenu de MobiChablais, répondant ainsi aux besoins de notre population aujourd'hui et pour les années à venir.

Pour ces raisons, nous vous invitons à soutenir ce postulat et à engager cette réflexion de fond qui assurera un avenir prometteur pour MobiChablais.

En conclusion, notre postulat demande :

- Une étude des besoins des usagers et de leur perception actuelle du service
- Une analyse systémique de MobiChablais sur le territoire de la commune de Monthey afin d'identifier et d'anticiper les aménagements urbains et les points de basculement
- Un plan de planification et une vision à moyen-long terme de la mobilité montheysanne qui se base sur les points précédents

Nom prénom : Cardoso David et Dayen Caroline

Représentant le parti / groupe : PLR Monthey-Choëx

Date : 11 juin 2023